

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... 25 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, au bureau du journal.

ROUBAIX, LE 4 MAI 1883

ARRÊTÉS ILÉGAUX

Voulez-vous une éclatante démonstration de l'illégalité des arrêtés ministériels...

Voulez-vous une preuve irréfutable de l'erreur volontaire commise par le Conseil d'Etat...

C'est M. Paul Bert qui va nous fournir cette éclatante démonstration...

De complication avec son chef, il avait projeté une loi de répression contre les prêtres indépendants.

La proposition Paul Bert contenait un article 2, ainsi conçu:

« Tout ecclésiastique qui aura encouru une déclaration d'abus pourra, par mesure disciplinaire, être privé, par arrêté du ministre des cultes, de tout ou partie de son traitement pendant une durée qui ne dépassera pas un an. »

Eh bien ! de deux choses l'une :

Ou cet article n'a pas de sens, ou il constituait, dans la pensée de son rédacteur, une véritable innovation législative.

Car, si la loi punissait déjà les résistances du clergé aux volontés gouvernementales, pourquoi édicter une loi nouvelle, faisant double emploi avec les lois existantes ?

On sait comment s'élaborent les lois dues à l'initiative gouvernementale. Elles sont l'œuvre des bureaux, qui connaissent le fort et le faible de la loi qu'ils agitent de compléter, ou de modifier, puis qu'ils l'appliquent quotidiennement.

Et si, comme tout l'indique, la loi de répression, dont nous publions le deuxième article, est l'œuvre des bureaux, c'est que la législation ancienne était incomplète et n'avait pas prévu le cas nouveau.

Si la loi ancienne était muette, comment le Conseil d'Etat a-t-il déclaré, la semaine dernière, que le Gouvernement avait le droit de suspendre ou de supprimer le traitement du clergé ?

Il a inventé une loi qui n'existait pas : il a commis un abus de pouvoir ; il s'est fait le complice volontaire des exactions du cabinet.

Nous trouvons dans la rédaction même

de l'avis du Conseil d'Etat la preuve de notre affirmation.

Le Conseil d'Etat parle de droit supérieur, de droit disciplinaire des ministres sur le personnel administratif, mais il n'invoque pas un seul texte pour asseoir son opinion, par l'excellente raison que ce texte n'a jamais existé.

D'où il ressort clairement que lorsque le ministre des cultes supprime le traitement d'un évêque ou d'un curé, il se rend coupable d'un flagrant abus de pouvoir.

Abus de pouvoir qui mériterait un châtiement, mais qui restera impuni puisque le ministre a pour lui un tribunal complaisant, dont il peut modifier le personnel suivant ses besoins.

C'est le règne de la force et du bon plaisir.

Le Journal des Débats, organe de M. Léon Say, entreprend de démontrer que le Conseil d'Etat a bien jugé; voici son raisonnement, il mérite qu'on le cite:

« Des questions aussi intimement mêlées au mouvement de l'opinion publique, au courant général des idées et des sentiments d'une nation que celle de la situation du clergé vis-à-vis de l'Etat, ne se résolvent pas avec des textes, avec des argumentations plus ou moins spécieuses. Elles sont dominées par cette considération supérieure de l'état des esprits et des possibilités qui résultent de cet état. »

A quoi le Parlement répond avec esprit, et surtout avec vérité :

« Avec de pareilles doctrines, un Conseil d'Etat inventif et un tribunal des conflits intelligent, il deviendra bien facile de gouverner. »

Et, comme nous avons un « Conseil d'Etat inventif », un tribunal des conflits intelligent, le Gouvernement fait ce qu'il veut, et remplace la formule : « Telle est notre bon plaisir », par celle-ci : « Tel est le bon plaisir de notre Conseil d'Etat. »

Mais pour les opprimés, rien n'est changé.

PIERRE SALVAT.

L'INDEX LAIQUE

On se souvient sans doute du singulier échenillage auquel, dans la Gerbe des Ecoles, on avait soumis les vers de La Fontaine ou figurait le nom de Dieu. Le Temps, pour excuser ces mutilations laïques, les mettait sur le dos des ouvriers typographes.

C'est le Choix d'exercices de mémoire, par Caumont. Edition autorisée pour les écoles de la ville de Paris. — Paris, librairie Ch. Delagrave, 1881. C'est un ouvrage absolument de toute idée religieuse, et de tout ce qui rappelle l'idée de divinité. Cependant on rencontre deux fois le mot Dieu.

Page 7 :

« Bon Dieu ! que de lenteur dans tout ce que tu fais ! »

Page 14 :

« Et quand l'implore Dieu pour tous ses petits anges, »

« J'ellens c'est un avantage Et j'en suis fier avec raison. »

« Quand nous donnons, les bois sont privés de verdure. »

« Et l'on vient parler de l'intolérance des éditeurs religieux, et l'on se moque de leurs « expurgations. » Celles de nos libre-penseurs ne sont-elles pas plus ridicules et plus odieuses ? »

Ed. 1881, page 27. Id.

« J'ellens c'est un avantage Et j'en suis fier avec raison. »

« Quand nous donnons, les bois sont privés de verdure. »

« Et l'on vient parler de l'intolérance des éditeurs religieux, et l'on se moque de leurs « expurgations. » Celles de nos libre-penseurs ne sont-elles pas plus ridicules et plus odieuses ? »

Une lettre de Mgr le comte de Chambord

M. l'abbé Mourou, chevalier du Saint-Sépulchre, curé de Monthureux-le-Sec (Vosges), a publié un très intéressant ouvrage sur la Palestine : La Terre Sainte et le Pélerinage de pénitence. Ce livre va à son tour la lettre suivante que Monsieur le Comte de Chambord a adressée à l'auteur :

« Nous avons donné, en 1878, dans la préface de 1878, des morceaux d'un style religieux qui doivent être dits avec recueillement, etc. »

« de La Fontaine, de Florian, etc. »

Dans l'édition de 1881, ce passage de la préface est ainsi modifié :

« Nous avons donné des morceaux... d'un style grave qui doivent être dits avec recueillement... »

« à côté de morceaux classiques tirés de La Fontaine, de Florian, etc. »

« A la porte, Racine ! l'index des libre-penseurs va bien ! »

Avon-nous besoin d'ajouter que tous les morceaux exclusivement religieux qu'on trouvait dans la première édition et que M. Caumont n'avait pas altérés, sont impitoyablement expulsés de la seconde. Ils sont remplacés par des vers de mirilton dont voici un échantillon :

« Petite mère à mon âge On dit mal un compliment, Tu en fais n'a-pur langage Que ses deux bras carressants. »

On les dirait écrits pour faire marcher les oies au pas. Racine ne doit pas regretter une semblable compagnie. Quant aux pièces susceptibles d'un remanement, elles sont soigneusement épluchées, laïcisées. Voyez plutôt: Ed. 1878. La Fête, page 14 :

« Hier j'étais Roi. Mais hélas ! sur la terre Aux plus beaux jours Dieu met un lendemain. »

Ed. 1881. Id., page 14 :

« Hier j'étais Roi. Mais hélas ! sur la terre Aux plus beaux jours et l'autre un lendemain. »

Aie ! Maladroit typographe !

Ed. 1878, page 40. La Fête d'une mère

« Puis, pour que tu sois satisfaite, Nous ferons si bien nos devoirs. Nous dirons, sans tourner la tête, Notre prière tous les soirs. »

Plusieurs strophes, considérées comme trop cléricales, ont été supprimées, celle que nous venons de citer est ainsi remaniée :

Ed. 1881, page 46. Id.

« Afin que tu sois satisfaite Nous ferons très bien nos devoirs. Nous lirons sans lever la tête Dans nos livres tous les soirs. »

Ed. 1881, page 43. A un enfant, de Victor de Laprade. La deuxième strophe, où il est question de

« Bénir la bonté de Dieu »

est supprimée.

Ed. 1878, page 49. Le Lérot et les deux Lézards :

« Je tiens ce que c'est un avantage, Et j'en suis fier avec raison, Oui, le Père de la nature Nous chérit. Il nous a traités, Comme on dit, en enfants gâtés. »

Quand nous donnons, les bois sont privés de verdure. »

DOM BOSCO

Le célèbre et saint religieux prêche en ce moment à Paris et il fait des miracles en plein XIX^e siècle. Nous empruntons à l'Univers quelques détails biographiques sur cet homme étonnant qui renouvelle les saints exploits de saint Vincent de Paul.

Si dom Bosco était mort, d'un mot je vous dirais ce qu'il est. Mais il vit : ne le fâchez pas. C'est à grand peine que l'auteur du petit livre que j'ai sous les yeux a pu recueillir quelques détails sur cet homme de Dieu. Dom Bosco fut d'abord bergier, comme saint Vincent de Paul, et plus longtemps, car il garda les moutons jusqu'à quinze ans.

Dès qu'il fut prêtre, dom Bosco se mit à la disposition de l'abbé Cafasso, directeur de l'Institut ecclésiastique de Saint-François d'Assise à Turin. Il fut chargé par lui de visiter la prison. Le jeune prêtre trouva parmi les détenus un grand nombre d'enfants. Ces petits malheureux, livrés dès leur bas âge aux plus mauvaises influences, abandonnés ou livrés par leurs parents, se corrompaient encore davantage en prison et n'en sortaient que pour commettre de nouveaux méfaits.

« Recevez, monsieur le curé, l'expression de mes respectueux sentiments. »

Gortiz, le 18 avril 1883.

J. DU BOURG.

Dom Bosco dès lors ne songea plus qu'à venir au secours des innombrables enfants pauvres et abandonnés qui erraient dans les rues de la ville, et à les rassembler pour leur parler de Dieu qu'ils ignoraient.

Mais, pauvre et isolé comme il l'était, par où commencer l'apostolat où il se sentait appelé ? Après avoir recueilli divers enfants dont le nombre et les besoins étaient grandissant à mesure que les ressources diminuaient, Dom Bosco résolut de constituer aux environs de Turin, un vaste établissement qui recevrait mille enfants pauvres et orphelins.

Il n'avait pas le sou. On le taxa de folie. Aidé par sa mère, soutenu par son évêque, il triompha de tout, de la misère, de la maladie, et des ennemis de son œuvre.

Nous sommes en 1840. L'heure de la croissance rapide était venue pour l'abbé Salésien. L'oratoire du Valdocco prit une extension qu'il put contenir un millier de personnes, et sa chapelle, ses ateliers, ses salles, ses refectoirs et ses dépendances de toute sorte, réalisèrent le rêve qui avait fait cinq ans auparavant, taxer de folie le pauvre dom Bosco.

Puis les oratoires se multiplièrent ; d'abord l'Italie, puis la Provence, l'Espagne et l'Amérique apprirent les prêtres salésiens, et cent quarante maisons les reçurent. Actuellement, dom Bosco y rassemble plus de cent mille enfants, qui tous y apprennent un état, y reçoivent l'instruction élémentaire, et dont beaucoup, distingués par leurs aptitudes, font de très belles carrières et chevièrent des carrières libérales. Un grand nombre de prêtres aussi sortent chaque année de ces oratoires, et c'est parmi eux que dom Bosco recrute ses coopérateurs et les missionnaires qu'il envoie dans l'Amérique du Sud. Cent trente de ces prêtres sont en ce moment en Patagonie, où ils ont fondé sept colonies et baptisé plus de treize mille sauvages.

Quant à l'église qu'il a bâtie à Turin en 1845 et dédiée à Notre-Dame Analitica, elle est née d'une pensée de dom Bosco et d'une bénédiction de Pie IX. Sa sainteté encouragea dom Bosco à l'entreprendre, et lui donna cinq cents francs pour l'achat du terrain. Le terrain acheté, le plan fait, dom Bosco posa la première pierre et fit commencer les travaux. Il avait quarante-huit ans en ce moment, pas un de plus. Au bout de quinze jours il devait mille francs aux frères salésiens et n'avait rien.

Sur le million que coûta l'église, huit cent cinquante mille francs furent offerts par de multiples gueris, des affligés secourus par Marie Auxiliatrice. Il n'y eut pas de quête, tout l'argent vint de dons volontaires, spontanés, mystérieux parfois, et presque toujours inattendus, et arrivant au moment même où l'on avait absolument besoin d'eux.

Citons un de ces traits qui peignent le mieux la candeur et la bonté de cette âme « colombine », comme disait saint François de Sales.

C'était dans le temps où il s'occupait, parallèlement avec son œuvre, des jeunes détenus de la prison de Turin. Il leur avait prêché une retraite, et après une commémoration presque générale qui lui suivit, le bon père content de ces pauvres enfants, vint leur donner un jour de prison. Il s'en alla trouver le directeur de la prison et lui demanda poliment la permission d'emmener tous ses pensionnaires pour une journée à la campagne.

Y pensez-vous, monsieur l'abbé ? s'écria le directeur. Songez que le seul responsable de toute évasion. Vraiment, les soldats du roi ont bien autre chose à faire que de promener de tels garnements.

« Qui vous parle de soldats, monsieur le directeur ? Je les emmènerai et les ramènerai tout sent, et je vous réponds qu'il n'en manquera pas un. »

Le directeur, stupéfait, en référa au ministre Rattazzi : dom Bosco agit de son côté... finalement la permission fut accordée.

Dom Bosco sortit de la ville, emmenant les deux cent cinquante jeunes détenus. Ils allèrent à vingt kilomètres de Turin, au château de Stupinigi.

Pas un désordre n'eut lieu, pas un fruit ne fut dérobé. Les enfants jouissaient avec délices du grand air et de la liberté. Au cours de la promenade dom Bosco parut fatigué. Vite les

jeunes gens déchargèrent l'âne qui portait les provisions et firent monter le bon père sur son dos. Leur unique souci fut de manger les forces de leur cher aumonier. Il les ramena sans encombre à Turin, et le directeur a été étonné que ce qui était attendu par un prisonnier ne manquât à l'appel.

COMMENT UN HAUTE MINISTRE RÉSOUT LES QUESTIONS OUVRIÈRES

Les ouvriers d'Elbeuf doivent être bien contents : M. Waldeck-Rousseau vient de décorer leur maire. Qu'on ose dire après cela que le gouvernement opportuniste ne fait rien pour les classes travaillantes !

Le commerce de drap qui est, comme tout le monde sait, la principale ressource de la ville normande, souffre depuis quelque temps de la concurrence que lui font les produits anglais : plusieurs maisons importantes ont été obligées de ralentir leur fabrication et par suite de renvoyer une partie du personnel qu'elles avaient jusqu'alors employé. M. le ministre de l'intérieur savait tout cela l'autre jour quand il est allé honorer de sa présence l'inauguration du réservoir des eaux ; et comme il n'ignore pas non plus qu'un haut fonctionnaire comme lui ne saurait se montrer sur quelque point du territoire sans y marquer son passage par des bienfaits, il a dû naturellement se demander, tout en somnolant à moitié dans le wagon qui l'apportait, ce qu'il pourrait bien faire pour signaler sa visite à Elbeuf d'une façon qui lui vaudrait la reconnaissance des populations.

Promettre aux négociants d'Elbeuf quelque heureuse modification de notre législation commerciale qui protège la production nationale contre l'importation étrangère serait d'un effet excellent ; mais il n'y faut malheureusement pas songer. La République n'a point assez d'influence en Europe pour obtenir des puissances voisines une révision avantageuse des tarifs existants. Et puis M. Waldeck-Rousseau est le collègue de M. Tirard, dont tout le monde connaît les sympathies pour le libre échange.

Mais si, au lieu de promettre, le ministre de l'intérieur donnait ? S'il arrivait, par exemple, dans la paisible et laborieuse cité les poches bourrées de billets de banque et de pièces d'or, et qu'il se mit à les jeter par poignées à la foule accourue pour le voir, comme faisant jadis les rois de France quand ils s'en allaient visiter quelque bonne ville de leur royaume ? Ou bien, tout simplement, s'il distribuait quelques centaines de mille francs pour les pauvres de la localité, tant aux hôpitaux, tant aux bureaux de bienfaisance, comme le faisaient aussi nos souverains dans des temps plus rapprochés de nous ?

Ce sont là encore des moyens de popularité que les ministres de la République sont obligés de s'interdire. Ils ne sont pas assez riches pour se livrer à de pareilles largesses ; l'indemnité de déplacement qui leur est allouée n'est pas assez considérable pour qu'ils puissent semer l'or sur leurs pas. Cependant M. Waldeck-Rousseau a donc été obligé de chercher autre chose, et nous savons maintenant ce qu'il a trouvé.

D'abord il a servi aux Elbeuviens, à la fin du banquet qu'ils lui ont offert, un superbe discours, une vague déclamation sur les bienfaits de la République et sur la toute-puissance de la démocratie, à laquelle ni ses auditeurs ni lui-même

l'ancienne cicatrice barrait toujours sa joue droite et c'était sur cette cicatrice que, les jours d'anniversaire ou de fête, Antonin l'embrassait, tête découverte, avec une respectueuse tendresse.

Il n'y avait aux Rivoires que deux sortes de fêtes religieuses et de pompes solennelles : celles de l'Eglise et celles de la Royale.

Chaque année, dans la chapelle du Pont de la Sainte, un service funèbre était célébré pour le repos de l'âme de Théodore Escoffier et de Pierre Monjean. De plus une messe basse était dite pour tous les ennemis aux quels Antonin Roumain et ses compagnons avaient fait mourir la poussette pendant leur guerre de buissons et de terriers. Antonin et Agnès, agenouillées de chaque côté de l'autel sur deux prie-Dieu de velours noir, priaient avec ferveur et larmes, le visage dans les mains.

Ils assistèrent ainsi, longtemps, à ce funèbre anniversaire.

L'abbé Rayolle longtemps célébra cet office ou dit cette messe. Mais, après avoir passé sur la terre en faisant le bien il était remonté au Seigneur, l'ayant quotidiennement et également remercié des jours de prospérité et des jours d'adversité.

C'est toujours la volonté de Dieu qui s'est faite, ne cessait-il de répéter.

Un autre prêtre des environs le remplaça dans la petite chapelle du Pont de la Sainte. L'extrême vieillesse étant venue pour Antonin et pour Agnès, les compagnons de leur pèlerinage étaient tombés autour d'eux dans la vie. Il se retrouvèrent presque seuls au monde, la maison hospitalière vide d'amis, le cœur rempli de souvenirs.

Un jour enfin la chapelle ne se rouvrit plus devant leurs pas et les deux pieux vieillards s'y entendirent plus la messe.

Antonin, l'honnête homme, le bon roya-

FEUILLETON DU 3 MAI 1883. — 47 —

LES LURONS DE LA GANSE

PAR AIMÉ GIRON

CHAPITRE XIV

Un tréteau et une chapelle

(SUITE)

« Peuh ! me voici revenu à mon premier métier et rentré incognito dans les brancards de l'existence bourgeoise. Sais-tu que j'ai revu Antonin Roumain ? »

« Bah ! »

« Oui, et en train de boire des infusions de fleurs d'orange matrimoniales. Avec cette Agnès, l'en souviens-tu ? Cette ravissante petite geussie qui... »

« Tant mieux pour lui ! C'était un rustre, compagnon tout de même et qui l'achapait belle ! »

« Ce n'est ni de la faute ni de la méconnaissance de nous avoir jamais l'occasion de les replacer l'un et l'autre. C'est

égal : Vive la République Une et Indivisible !

C'est l'Empire Un et Indivisible, qu'il faut dire.

« Tu es donc réteint bonapartiste, toi aussi ? Tu as mis de l'eau cesarienne dans ton vin jacobin ? Carabombai c'est plus hygiénique quand on veut rester patriote et achalandé et ventru. »

« Bah ! ray rougit. »

« J'ai causé avec toi, après la fête. Où loges-tu ? »

« La-bas, au bout de la place. »

« Quoi ? C'est la boutique, celle qui bâille sous cette enseigne d'oiseau empalé, l'aigle impériale ? Tu as donc incongruement trahi ? Carabombai ! Penses-tu que ton benjoin l'empêche de fleurir le sang ? Pour moi, jamais je ne passerai sous le volatille du tyran. Bonsoir ! Tu sais danser les rigodons sans violon, citoyen, à ce qu'il paraît ? Allons ! Changez de dame et en avant deux à plat ventre ! Tiens ! veux-tu tricoter des escarpins et montrer à ces dames et à ces messieurs le grand saut de carpe ? Je vais te jouer le Ça ira sur l'air de la Parton-daine. »

« Pailheray se hâta de fuir, en jetant un regard de travers à cet horrible geussie, qui n'y allait pas de voix basse à le comprimer. »

Ces deux hommes représentaient assez bien tous ces sèdes de la Terre, dont les uns moururent à l'écart dans leur farouche bouderie, tandis que les autres se ruèrent, conscience retournée, dans les rayons du César levant.

Le violon de Jean Pégu, le bourgeois troublait tout le jour, dans sa pharmacie. Pailheray le commissaire. L'aigre instrument, la bas, semblait râliser ses pèlindes de bois sur sa façade plate surmontée d'une cloche se découpe une porte avec un judas percillé pour aérer le sanctuaire.

dage à travers la campagne, promenant jour allongé et resserre comme une meurtrière éclairée la nef. Au-dessous, deux plaques de marbre blanc, encadrées dans la muraille, portent inscrits, comme des feuillets obtusaires, les noms de ses amis et la date de leur mort, avec quelques mots à double tranchant, glorieux pour eux, hon teux pour leurs ennemis.

Antonin Roumain et Agnès Peyroche s'accoutumèrent si bien à leur bonheur qu'ils avançaient, l'un et l'autre, loin dans la vie. Ils prenaient beaucoup d'années et les cheveux blancs, s'en remettant du reste à la volonté de la Providence.

Ils étaient blancs devant Dieu et bons devant les hommes, quand je les ai connus. Antonin avait quatre-vingt-douze ans. Comme le sapin des montagnes, ni vieillesse ni tempête n'avait courbé sa taille. C'était un grand vieillard, droit, vigoureux, actif. Lorsque, le dimanche, Agnès et lui, se donnaient le bras, revenaient de la grand-messe, simples et souriants, les villageois se découvriraient au bonnet de laine ou du large feutre, et les petits enfants, auxquels on avait raconté leur histoire, les admiraient et n'osaient ni rire ni pleurer en leur présence.

« Cependant le couple de vieux époux adorait les enfants, d'autant que le ciel n'en avait point envoyé à leurs desirs et à leurs prières. Antonin regardait tous ces marmots d'un œil attendri et Agnès se baissait souvent pour les embrasser. »

Cette solitude au foyer était la seule douleur de leur vie.

Quand Antonin avait visité ses champs il revenait s'asseoir sur la cheminée dans l'antique fauteuil des ancêtres. Il suivait du regard et de ses propos sa campagne, liers de bois sur sa façade plate surmontée d'une cloche se découpe une porte avec un judas percillé pour aérer le sanctuaire.

droite et à gauche, sur ses dix flancs, un jour allongé et resserre comme une meurtrière éclairée la nef. Au-dessous, deux plaques de marbre blanc, encadrées dans la muraille, portent inscrits, comme des feuillets obtusaires, les noms de ses amis et la date de leur mort, avec quelques mots à double tranchant, glorieux pour eux, hon teux pour leurs ennemis.

Antonin Roumain et Agnès Peyroche s'accoutumèrent si bien à leur bonheur qu'ils avançaient, l'un et l'autre, loin dans la vie. Ils prenaient beaucoup d'années et les cheveux blancs, s'en remettant du reste à la volonté de la Providence.

Ils étaient blancs devant Dieu et bons devant les hommes, quand je les ai connus. Antonin avait quatre-vingt-douze ans. Comme le sapin des montagnes, ni vieillesse ni tempête n'avait courbé sa taille. C'était un grand vieillard, droit, vigoureux, actif. Lorsque, le dimanche, Agnès et lui, se donnaient le bras, revenaient de la grand-messe, simples et souriants, les villageois se découvriraient au bonnet de laine ou du large feutre, et les petits enfants, auxquels on avait raconté leur histoire, les admiraient et n'osaient ni rire ni pleurer en leur présence.

« Cependant le couple de vieux époux adorait les enfants, d'autant que le ciel n'en avait point envoyé à leurs desirs et à leurs prières. Antonin regardait tous ces marmots d'un œil attendri et Agnès se baissait souvent pour les embrasser. »

Cette solitude au foyer était la seule douleur de leur vie.

Quand Antonin avait visité ses champs il revenait s'asseoir sur la cheminée dans l'antique fauteuil des ancêtres. Il suivait du regard et de ses propos sa campagne, liers de bois sur sa façade plate surmontée d'une cloche se découpe une porte avec un judas percillé pour aérer le sanctuaire.

droite et à gauche, sur ses dix flancs, un jour allongé et resserre comme une meurtrière éclairée la nef. Au-dessous, deux plaques de marbre blanc, encadrées dans la muraille, portent inscrits, comme des feuillets obtusaires, les noms de ses amis et la date de leur mort, avec quelques mots à double tranchant, glorieux pour eux, hon teux pour leurs ennemis.

Antonin Roumain et Agnès Peyroche s'accoutumèrent si bien à leur bonheur qu'ils avançaient, l'un et l'autre, loin dans la vie. Ils prenaient beaucoup d'années et les cheveux blancs, s'en remettant du reste à la volonté de la Providence.

Ils étaient blancs devant Dieu et bons devant les hommes, quand je les ai connus. Antonin avait quatre-vingt-douze ans. Comme le sapin des montagnes, ni vieillesse ni tempête n'avait courbé sa taille. C'était un grand vieillard, droit, vigoureux, actif. Lorsque, le dimanche, Agnès et lui, se donnaient le bras, revenaient de la grand-messe, simples et souriants, les villageois se découvriraient au bonnet de laine ou du large feutre, et les petits enfants, auxquels on avait raconté leur histoire, les admiraient et n'osaient ni rire ni pleurer en leur présence.

« Cependant le couple de vieux époux adorait les enfants, d'autant que le ciel n'en avait point envoyé à leurs desirs et à leurs prières. Antonin regardait tous ces marmots d'un œil attendri et Agnès se baissait souvent pour les embrasser. »

Cette solitude au foyer était la seule douleur de leur vie.

Quand Antonin avait visité ses champs il revenait s'asseoir sur la cheminée dans l'antique fauteuil des ancêtres. Il suivait du regard et de ses propos sa campagne, liers de bois sur sa façade plate surmontée d'une cloche se découpe une porte avec un judas percillé pour aérer le sanctuaire.

droite et à gauche, sur ses dix flancs, un jour allongé et resserre comme une meurtrière éclairée la nef. Au-dessous, deux plaques de marbre blanc, encadrées dans la muraille, portent inscrits, comme des feuillets obtusaires, les noms de ses amis et la date de leur mort, avec quelques mots à double tranchant, glorieux pour eux, hon teux pour leurs ennemis.

Antonin Roumain et Agnès Peyroche s'accoutumèrent si bien à leur bonheur qu'ils avançaient, l'un et l'autre, loin dans la vie. Ils prenaient beaucoup d'années et les cheveux blancs, s'en remettant du reste à la volonté de la Providence.